

## **POLLUTION AUX GRANULÉS PLASTIQUE : MOBILISATION CITOYENNE CE SAMEDI SUR LES PLAGES DE FRANCE**

Communiqué 19.01.2023 | Pour diffusion immédiate



©Surfrider Foundation Europe

[Lien vers les photos d'illustration ©Surfrider Foundation Europe](#)

[Voir notre CP du lundi 16 janvier 2023](#)

**Surfrider Foundation ne décolère pas après les nombreuses pollutions aux granulés plastiques industriels (GPI, appelé aussi pellets ou larmes de sirène).**

**Les bénévoles de l'ONG appellent à une grande action de collecte et d'activisme ce samedi pour interpeller l'industrie pétrochimique.**

**Des pollutions à répétition depuis le mois de décembre**

Si l'on peut retrouver très régulièrement des pellets de plastique sur de nombreuses plages sur tous les rivages français, une pollution plus massive a été observée depuis plusieurs semaines. Après le [Finistère en décembre](#), [la Vendée la semaine dernière](#) c'est la [Loire-Atlantique](#) qui a été touchée il y a quelques jours par une pollution massive. Des milliers de ces petites sphères blanches, matière première pour la fabrication d'objets en plastique ont pu être observées sur les plages de Pornic, de Batz-sur-Mer ou encore de la Bernerie-en-Retz. Las, les volontaires des antennes locales concernées ont répondu aux médias pour faire l'état des lieux.

## Une mobilisation activiste ce samedi sur les plages de France

Mais derrière cette pollution, il y a des industriels, fabricants, transformateurs ou transporteurs de ces substances nuisibles qui sont rarement pointés du doigt alors qu'ils sont responsables des dégâts causés.

C'est pourquoi les antennes de Surfrider Foundation se mobilisent ce **samedi 21 janvier** sur le terrain pour interpeller les industriels.

Après une collecte de pellets, les bénévoles dessineront dans le sable ou inscriront sur des banderoles « **POLLUTION PLASTIQUE = INDUSTRIE COUPABLE !** »

Ils déclameront une déclaration pointant clairement la responsabilité de **tous les acteurs** qui travaillent sur la chaîne de valeur du plastique.

Voici les lieux et heures de ces actions :

### **Loire-Atlantique :**

Lieu : Pornic plage de la Noëveillard à Pornic

Début de l'événement à 14h (15h00 moment fort de l'événement).

Contact : Jean-François Grandsart - 06 81 43 57 63

### **Finistère Nord :**

Lieu : Plouarzel plage de Kerhornou

Début de l'événement à 10h.

Contact : Aurélie Canadas – 06 67 73 41 65

### **Finistère Sud :**

Lieu : plage de Tréguennec

Début de l'événement 10h.

Contact : Magali Nougulier – 06 03 58 58 95

### **Opération conjointe de nos antennes Vendée et La Rochelle :**

**Attention !** Dimanche **22 janvier !**

Lieu : Plage des Conches à Longeville (85)

Début de l'événement à 10h.

Contact : Alexandre Gaborieau – 06 38 64 56 77

*Note de l'éditeur : D'autres manifestations sont en cours de préparation, nous vous tiendrons informés.*

## Les industriels de la chaîne de valeur des pellets dans le collimateur

En raison de mauvaises pratiques de manutention et de gestion, ces granulés de plastique industriels se déversent en quantités importantes à chaque étape de la chaîne de valeur : production, transformation, manutention, transport, stockage et recyclage. On estime chaque année que 160 000 tonnes de granulés sont « perdues » par l'industrie dans l'Union européenne uniquement, et 230 000 tonnes au niveau mondial.

Or, quand on parle de ces pollutions, on s'intéresse rarement à ceux qui sont réellement derrière elles. Bien que des entreprises aient mis en place un dispositif baptisé [Operation Clean Sweep](#), force est de constater que les mesures prises sont inopérantes.

## Surfrider Foundation appelle à une réglementation Européenne forte

A l'échelle française, la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire prévoit bien des mesures de prévention pour les fuites de granulés de plastique industriels, impliquant la mise en place d'équipements de filtration et de procédure sur les sites de production, de manipulation et de transport de ces granulés, ainsi que des contrôles externes. Mais ces procédures ne s'appliquent pas en dehors du territoire Français, et sont insuffisantes pour prévenir les autres causes de pollution telle que les pertes de conteneurs.

La pollution aux pellets est une pollution qui dépasse les frontières françaises et terrestre. L'Organisation Maritime Internationale doit prendre sa part, pour prévenir la pollution venant de la mer notamment via le transport par voies maritimes, mais le temps presse. C'est pourquoi Surfrider Foundation appelle la Commission Européenne à légiférer à travers plusieurs demandes :

- **Adopter des mesures contraignantes** qui tiennent toutes les entreprises impliquées dans la fabrication, l'utilisation ou le transport de granulés de plastique industriels responsables devant la loi.
- **Obliger les entreprises à suivre et respecter des exigences minimales** spécifiques et harmonisées pour la gestion des granulés de plastique industriels afin de prévenir les pertes.
- **Imposer la formation de l'ensemble du personnel.**
- **Fixer des obligations légales pour des audits annuels et indépendants** de ces entreprises par des tiers.
- **S'assurer que les entreprises travaillent ensemble** tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- **Pénaliser les rejets de granulés de plastique industriels** dans l'environnement et imposer en cas d'accident la déclaration immédiate et le nettoyage.
- **Refuser les permis autorisant les nouvelles infrastructures** visant à augmenter la production de plastique en Europe.

Ce sont ces messages que les bénévoles de Surfrider Foundation ne manqueront pas de rappeler, chacun depuis sa propre plage.

## Christophe Béchu veut « pousser sur ce sujet » dans le traité international sur le plastique

Répondant, ce mercredi, à une question du Sénateur de Loire-Atlantique Joël Guerriau, le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires Christophe Béchu a annoncé qu'il souhaiterait « pousser sur ce sujet » dans le

cadre du traité international sur l'élimination des plastiques en cours de discussion actuellement. La France accueillera une session de travail sur ce traité au printemps.

Surfrider Foundation soutient cette initiative et espère que le texte final de ce traité mentionnera bien des mesures claires et fortes pour l'élimination de ces pollutions.

Le ministre a déclaré par ailleurs soutenir la plainte portée par les maires de Pornic (Jean-Michel Brard) et des Sables-d'Olonne (Yannick Moreau) et il « expertise aussi la possibilité que le ministère, de son côté puisse se joindre à cette plainte ».

[Revoir la séquence ici](#)

Nous restons à la disposition des journalistes pour toute demande d'information ou d'interview.

### **Pour aller plus loin :**

- Vidéo pédagogique pellets [ici](#)
- Rapport Pellets réalisé par Surfrider Foundation en 2020 [ici](#)
- Infographie Pellets + inefficacité d'Operation Clean Sweep [ici](#)

### **A propos de Surfrider Foundation Europe**

ONG créée en 1990, L'ONG Surfrider Foundation est un collectif d'activistes positifs qui protège l'Océan par tous les moyens possibles : l'éducation, la mobilisation citoyenne, la transformation des industries polluantes et le changement des lois. Elle est constituée d'une équipe de professionnels et de 48 antennes bénévoles réparties dans 12 pays européens. Découvrez l'association sur <https://surfrider.eu/> ou via [cette vidéo](#)

### **CONTACT :**

Lionel Cheylus | Responsable relations médias | 06 08 10 58 02 | [lcheylus@surfrider.eu](mailto:lcheylus@surfrider.eu)



**SURFRIDER FOUNDATION**  
[www.surfrider.eu](http://www.surfrider.eu)



La campagne « » de Surfrider Foundation Europe est soutenue par le programme LIFE créé par la Commission européenne. Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue pour responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.